

Rapport N° 19

Réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Doris Uldry intitulé « Pour l'étude de nouveaux parcours des bus urbains et sub-urbains » du 30 mai 2016

Nyon, le 27 janvier 2017

Au Conseil communal de Nyon

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Suite au postulat de Madame la Conseillère communale Doris Uldry, la commission s'est réunie le 6 décembre 2016 pour entendre la réponse de la Municipalité sur l'étude de nouveaux parcours des bus urbains et suburbains. La commission était composée de Doris Uldry, Renata Sukiennik, Stéphanie Sahli, Olivier Tripet, Fabien Bourqui, Fabien Héritier, Brian Jackson et Edyta Graf. Les membres de la commission ont pu écouter les explications et arguments de Madame la Municipale Roxane Faraut Linares ainsi que de Madame Naïma Mameri Khat, Responsable de l'Office de la mobilité de la Ville de Nyon.

Le réseau de transports publics urbain et régional a considérablement changé ces derniers temps et les lignes de bus ont toutes été orientées vers la Gare de Nyon. Avec la mise en service de nouvelles lignes, des arrêts des lignes de bus suburbains ont également été modifiés. La municipalité nous a informés que, dès le 11 décembre 2016, des nouveaux horaires de bus allaient être mis en place. Ces modifications ont été préparées pour assurer de la meilleure manière les correspondances avec les trains CFF.

Avec le réseau actuel, il n'y a aucune ligne qui traverse la ville d'est en ouest dans la partie nord de la ville: Prangins - Nyon - Eysins. Pour traverser la ville, il faut emprunter 2 bus au minimum et transborder à la gare.

Selon les explications de la Municipalité et du service de la mobilité, les modifications dans l'organisation du réseau de transports ne peuvent pas être faites avant 2018. La ville dépend du mécanisme biennal appelé Transport régional de voyageurs (TRV) qui est déterminé pour la période 2016-2017. Les prochaines modifications du réseau de bus seront mises en place pour la nouvelle TRV couvrant la période 2018-2019.

L'office de la mobilité prépare un questionnaire pour interroger une partie de la population sur la manière dont elle utilise les transports publics. Les membres de la commission espèrent que l'ensemble de la population soit questionné et pas uniquement les utilisateurs de bus réguliers. La question "pourquoi je ne prends pas le bus à Nyon" devrait être un point important dans l'analyse de la situation des lignes nécessaires dans le nord de la ville.

Lors de cette séance, nous avons été informés de la modification du tracé de la ligne 815 par la route de la Gravette et la route de Signy. Un nouvel arrêt de bus " route de Signy" sera exploité dès le changement d'horaire 2016. Direction Gingins, l'arrêt sera créé à proximité du chemin de Précossy et direction gare, il se situera au bas du chemin d'Eysins.

Après vérification en janvier 2017, nous pouvons constater l'existence d'un arrêt de bus provisoire avec les arrêts de bus "Route de Signy" en fonction. Pour l'instant c'est une ligne avec une cadence à la 1/2 heure aux heures de pointe et 1h en dehors des heures de pointe.

Néanmoins, ceci nous fait constater que les arrêts de la ligne 815 ont pu être rétablis rapidement et qu'ils sont nécessaires pour la desserte du nord de Nyon. Le trafic sur cette ligne risque de changer avec la mise en service de la nouvelle école qui pourrait entraîner des problèmes de capacité.

Toujours est-il que la création d'une ligne est-ouest tangentielle doit être évaluée. Ce point devra être discuté suite à l'étude de fréquentation. La ville se développe dans la partie nord et la construction d'un nouveau quartier de plus en plus étendu ainsi qu'une école avec un centre sportif pourraient justifier la création d'une nouvelle ligne circulant au 1/4 d'heure comme dans les autres endroits.

Madame la Municipale nous a également rappelé que, lors de la rentrée scolaire de 2016, la Municipalité a mis en place une subvention de 50% sur l'abonnement des transports publics pour les écoliers de la zone 20 et qu'il existe des carnets à prix réduit pour le reste de la population.

Les membres de la commission remercient la Municipalité et le service de la mobilité pour les réponses données et espèrent voir des questionnaires sur les besoins de l'ensemble de la population nyonnaise et pas uniquement pour les usagers des bus.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la (les) décision(s) suivante(s) :

Le Conseil communal de Nyon

vu le rapport municipal N° 19/2016 relatif à la réponse au postulat de Madame la Conseillère communale Doris Uldry intitulé « Pour l'étude de nouveaux parcours des bus urbains et suburbains » du 30 mai 2016,

oui les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- de prendre acte du rapport municipal N° 19/2016 valant réponse au postulat de Madame la Conseillère communale Doris Uldry intitulé « Pour l'étude de nouveaux parcours des bus urbains et sub-urbains » du 30 mai 2016.

La Commission :

Doris Uldry
Renata Sukiennik-Rachoulis
Stéphanie Sahli
Olivier Tripet
Fabien Bourqui
Fabien Héritier
Brian Jackson
Edyta Graf - présidente rapporteur